

# La rue du chabretaire brille de mille feux



Elus et entreprises sur les lieux des travaux.

Le SEHV avait été sollicité pour mettre en place des travaux d'enfouissement du réseau électrique, téléphonique et la création d'un nouvel éclairage public avec du mobilier actuel de la rue de Charbretaire, située en face de la mairie, en plein bourg et la mairie en a profité pour faire enfouir également les câbles et créer un point lumineux supplémentaire Promenade de la Côte.

Le chantier a été réceptionné ce jeudi 8 juin en présence de M. le Maire Jean-Gérard Didier, de Lucien Frachet conseiller municipal délégué aux travaux d'Alexandre Garnier, chargé d'affaires du SEHV, et de Patrick Brun pour

l'entreprise ALLEZ. 236 mètres de fils électriques nus ont été déposés, et à peu près autant de réseaux de télécommunications. Le réseau neuf a été installé sous terre le long de la chaussée, désormais à l'abri des intempéries et des regards.

Des candélabres dernière génération ont remplacé les vieilles lanternes accrochées à de vieux poteaux bois et ciment.

Le SEHV finance l'ensemble des travaux sur le réseau électrique et le génie civil (53.000 euros TTC), la commune l'éclairage public (11.000 euros TTC), et Orange le câblage et la dépose de ses réseaux de télécommunications.

Le maire de La Croisille souhaite remercier vivement le SEHV et l'entreprise ALLEZ et rappela que le SEHV est indispensable pour aider les communes et un acteur de l'aménagement du Département de la Haute-Vienne et du développement durable. Héritier de l'électrification, il dirige d'importants travaux sur le réseau de distribution dont il est propriétaire au nom des communes. La loi sur la Transition Énergétique a renforcé son rôle en matière d'énergie renouvelable et de maîtrise de l'énergie, au service de ses 214 collectivités adhérentes et de chaque habitant du département.

## LA CROISILLE-SUR-BRIANCE La commune à la belle



Séance de

Alexandre Bara premier adjoint et le maire Jean-Gérard Didier ont travaillé avec Michel Deromme, président du conseil d'administration de l'Association Nationale pour la Protection de l'Environnement, lors d'une séance de candidature de la commune afin d'obtenir la distinction «Villes et Villages étoilés 2017».

La Croisille se pose les questions depuis plusieurs années et souhaite continuer à enclencher un processus de progrès d'amélioration de l'éclairage public et le rendre plus durable en réduisant les nuisances lumineuses inutiles émises par les communes. Depuis 2013 la mairie a commencé à regarder la lumière au village et revoir son éclairage public, cela vient d'être fait sur la rue du Chabretaire, après la rue de Chataignol et celle du Marais.

Il est responsable pour l'avenir de tous et celui des enfants de la commune. De nouveaux choix, d'installer de nouvelles pratiques, d'économiser de l'énergie et de soulager le budget communal sur ce poste

## SAINT-LEONARD - BUJALEUF

# Un repas partagé autour des saveurs du monde



Dégustation et danses étaient au programme.